

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20 25

Mot de la présidente

L'année 2025 a vu Forum Handicap Vaud continuer son évolution.

Objectif : le même, en mieux ! De nouvelles organisations membres nous ont rejoints, et le comité poursuit sa mission visant à rendre notre association encore plus efficiente et démocratique.

Je salue les différentes rencontres qui ont eu lieu avec les directions de l'Etat de Vaud (DGCS, DGEO) : elles ont permis de renforcer le dialogue entre acteurs concernés par le handicap, notamment à propos de l'école inclusive. Le dossier est complexe, les intérêts parfois divergents, le temps politique – long, par essence – se calquant mal sur l'urgence d'offrir aux enfants et à leurs familles la scolarité qu'ils méritent.

En automne, notre organisation a déployé beaucoup d'énergie dans la campagne sur le droit de vote pour les personnes sous curatelle de portée générale. Le résultat du scrutin, largement négatif, surprend. Il place le canton de Vaud en décalage avec la CDPH, qui prévoit l'accès aux droits politiques pour toutes les personnes en situation de handicap.

Ce refus étonne d'autant plus que d'autres cantons, comme Genève, Appenzell Rhodes-Intérieures ou Zoug, ont quant à eux fait le choix de l'inclusion. Toutefois, la formulation soumise au vote différait : à Genève, il s'agissait d'approuver « la loi modifiant la constitution – mise en œuvre de l'article 29 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées », tandis que les Vaudoises et Vaudois ont dû décider s'ils acceptaient d'« octroyer le droit de vote aux personnes sous curatelle de portée générale

en raison d'une incapacité durable de discernement »... le poids des mots, toujours et encore!

Quoi qu'il en soit, Forum Handicap poursuivra son engagement pour faire évoluer les représentations autour des personnes vivant avec des troubles cognitifs ou psychiques, tout en suivant de près les développements au niveau fédéral en matière de droits politiques inclusifs.

En 2025, Forum Handicap Vaud a également initié des rencontres régulières avec les comités des autres forums romands. Partager les expériences, profiter des connaissances pour démultiplier les forces, réfléchir ensemble à comment défendre plus efficacement nos intérêts : c'est tellement inspirant ! Dans le même ordre d'idée, je souhaite également renforcer les échanges entre organisations membres : ce n'est qu'en apprenant les uns des autres, en saisissant les enjeux liés à d'autres problématiques que celles à laquelle nous sommes quotidiennement confrontés que nous pouvons repérer les dénominateurs communs et tirer à la même corde.

Merci à chacune et chacun pour votre engagement et la richesse de nos échanges !

Magali Corpataux



FONCTIONNEMENT DE FORUM



L'état des lieux initié en 2024, à travers une large consultation des organisations membres, a servi de base à une réflexion approfondie sur notre organisation interne.

En 2025, le comité s'est ainsi attelé à clarifier la répartition des rôles et des responsabilités, avec l'objectif de mieux définir « qui fait quoi ». Cette démarche entend améliorer la lisibilité du fonctionnement, à fluidifier les processus liés aux projets et aux actions et à poser les bases d'une évolution des statuts.

Nous avons également élaboré une grille de priorisation des actions, fondée sur des critères transparents et accessibles à l'ensemble des organisations membres.

Cet outil vise à renforcer la cohérence des décisions et à soutenir une action collective davantage alignée sur les besoins du terrain.

Parallèlement, ce travail a permis de ré-affirmer les valeurs fondamentales de FHVd. L'**inclusion** et l'**équité** y occupent une place centrale, afin de garantir à toutes et tous un accès aux mêmes possibilités dans le respect de la diversité, en agissant sur les barrières environnementales et sociales. FHVd défend également l'**autodétermination**, en soutenant la capacité des personnes à choisir et organiser librement leur vie.

Enfin, l'**accessibilité** — aux infrastructures, aux services et à l'information — est reconnue comme une condition essentielle pour permettre à chacun.e de prendre pleinement part à la société.

L'arrivée de deux nouveaux membres au comité permet d'enrichir la dynamique du groupe et de renforcer sa représentativité. Nous les remercions pour leur investissement et leur contribution et nous nous réjouissons de relever ensemble les défis à venir.

Christine Luetscher Rochat

**Du renfort
en 2025**

NOUVELLES ASSOCIATIONS

La vitalité et la force de Forum Handicap Vaud reposent sur la participation et l'engagement de ses membres et représentant·e·s. et 2025 a vu trois nouvelles organisations nous rejoindre.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous et les remercions de leur intérêt et leur motivation à agir à nos côtés pour une société plus inclusive.



Perceval St-Prex

Association Perceval St-Prex est une association de parents et représentants légaux de personnes en situation de handicap bénéficiaires de la Fondation Perceval à St-Prex. Elle a pris part à la création de la Fondation en 1967.

Elle vise à tisser des liens entre les parents/ représentants légaux et à offrir un soutien. Elle est active dans la construction d'une collaboration de qualité entre ses membres et les collaborateur·trice·s de la fondation, et représente et défend les intérêts de ses membres auprès de la direction, du Conseil de fondation et des autorités.

PotenCiel Inclusif

PotenCiel Inclusif accompagne et initie des projets durables pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle promeut et accompagne les projets de vie en appartement individuel avec assistance favorisant ainsi l'auto-détermination et le libre choix du lieu de vie.

**POTEN
CIEL
INCLUSIF**



Association fibromyalgiques

L'association œuvre pour une maladie courante (4% de la population suisse), mais dont on parle peu : la fibromyalgie.

L'ASFM a pour objectif d'échanger avec celles et ceux qui souffrent ainsi qu'avec leurs proches, pour permettre aux personnes concernées de sortir du silence. Elle lutte aussi pour faire connaître et reconnaître cette maladie par le grand public, les professionnels et les médias.

Dans son art.29, la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées prévoit que « Les États Parties garantissent aux personnes handicapées la jouissance des droits politiques et la possibilité de les exercer sur la base de l'égalité avec les autres ». Or, en Suisse aujourd'hui et en particulier dans notre canton, de nombreuses personnes en situation de handicap sont privées de fait de leurs droits civiques.

Dans le canton de Vaud, ce sont plus de mille personnes qui sont exclues du droit de vote au motif qu'elles sont protégées par une curatelle de portée générale pour une incapacité de discernement. Toutefois, cette incapacité concerne les actes administratifs et les affaires courantes de la dite personne, et non sa capacité et son intérêt à porter sa voix de citoyen·ne.

**VOTER,
C'EST EXISTER !**

Grâce au travail sans relâche de plusieurs organisations, dont Forum Handicap Vaud, Solidarité Handicap Mental, le Graap, Pro Infirmis, Pro Mente Sana, la Fondation Eben Hezer ou Insieme, le débat a pu être porté devant le Conseil d'Etat, puis le Grand Conseil et enfin devant le peuple pour une votation qui a eu lieu en novembre 2025.

Si le scrutin s'est malheureusement soldé par un échec, nous pouvons être fiers d'avoir défendu ce sujet primordial. Ce fut l'occasion de débattre, tant avec les députés et députées qu'avec les citoyens et citoyennes de notre canton.

Cette première votation cantonale est une étape sur le parcours du droit de vote au niveau fédéral. A ce titre, les chambres fédérales ont adopté une motion demandant au Conseil Fédéral de supprimer de la Constitution la disposition interdisant le droit de vote « pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit ».

Aucun autre groupe de la population ne doit prouver sa capacité à voter et nous croyons fermement que les personnes concernées ont la capacité et souvent l'envie de participer aux nombreux débats politiques et ainsi de faire partie intégrante de la société dans laquelle elles évoluent.

Nous espérons voir bientôt les lois changer et inclure les personnes en situation de handicap dans notre système politique, ainsi qu'elles l'ont demandé lors de la première session des personnes handicapées qui a eu lieu en 2023. Je terminerai en reprenant un slogan bien connu mais toujours très fort : Rien sur nous sans nous !

Fabienne Segu



COMPTES 2025

Bilan au 31.12.2025

ACTIFS

Trésorerie
Actifs de régularisation
Immobilisations incorporelles

TOTAL ACTIFS

2025

65'323.08
2'700.40
1,00

68'024.48

2024

59'109,63
1'950,95
1,00

61'061,58

PASSIFS

Passifs de régularisation
Provisions
Capital
Bénéfice de l'exercice

TOTAL PASSIFS

555.85
8'054.50
56'359.28
3'054.85

68'024.48

702,30
4'000,00
55'571,79
787,49

61'061.58

PRODUITS D'EXPLOITATION

Subventions
Cotisations
Autres produits

TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION

47'000,00
8'760,00
1'820.00

57'580.00

47'000,00
8'960,00
569,05

56'529,05

CHARGES D'EXPLOITATION

Charges de personnel
Charges de location
Communication
Autres charges d'exploitation

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

33'238.30
6'000,00
10'431.01
4'795.84

55'465.15

3'114.85

-33'194,49
-6'000,00
-12'787,96
-3'699,31

-55'681,76

-847.29

Charges financières

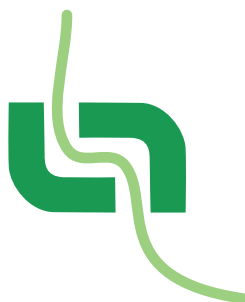
60.00

-60.00

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

3'054.85

787.49



**Merci pour votre soutien
& à l'année prochaine !**

REDACTION :

FORUM HANDICAP VAUD

Rue de Sébeillon 9b / 1004 Lausanne

077 421 87 37 info@fhvd.ch www.fhvd.ch

MISE EN PAGE : MORGAN BRIDE // IMPRESSION : 87DESIGN

PHOTOGRAPHIE : FORUM HANDICAP

avec page 1 : Jacques Domeniconi & Fabien Coronado, page 3 :

Olivier Paccaud & Isabelle Steffen